

# PROCÈS DE LA BANDE À CHAMBERS

## Les filous les plus recherchés enfin capturés!

QUÉBEC – Combinant voyous, brigands, voleurs de grand chemin et assassins, la bande de Charles Chambers a finalement été capturée, à la grande satisfaction de la population de Québec. De 1831 à 1835, le règne de terreur de ces malfaiteurs a mis la ville sens dessus dessous. Actifs dans les environs de la ville, ces bandits avaient l'habitude de se terroriser sur les plaines d'Abraham. Les forces de l'ordre sont fières d'avoir enfin mis la main au collet des malfrats et invitent les citoyens floués ou non à assister au procès les 16 et 17 septembre prochain.

Pour une quatrième année, la Commission des champs de bataille nationaux est heureuse de convier le public à assister au Procès de la bande à Chambers, une présentation animée, interactive et historique sur les lieux mêmes d'incarcération. Les spectateurs seront accueillis à la Chapelle de la congrégation, le véritable lieu du crime, pour ensuite être conduits au Morrin Centre où ils prendront place dans la salle d'audience afin d'y voir défiler témoins et suspects de cette sordide affaire. Encouragé à interagir tout au long de l'audience, le public participera, comme à l'époque, au procès et échangera même avec les protagonistes. Juge, procureur, accusés et témoins seront sur place, tout comme le bourreau qui vous divulguera ses techniques.

Visitez également les cachots, authentique lieu d'incarcération de l'époque, alors que la prison de Québec était située dans les murs de l'actuel Morrin Centre.



Surnommés aussi les « brigands de Cap-Rouge », Charles Chambers et sa bande ont sévi au début des années 1830, alors que la population de Québec augmente dramatiquement de 30 000 à 40 000. L'alcool coule à flots, la violence et la criminalité défigurent la cité. Les plaines d'Abraham deviennent aussi un repère pour le crime et le vice. En 1835, le groupe est finalement arrêté et le procès capte toute l'attention des citoyens de l'époque. Revivez comme si vous y étiez cette saga historique et découvrez le sort réservé à la bande à Chambers.

Cette activité s'inscrit dans la programmation du Festival Celtique de Québec.

### Procès de la bande à Chambers

Dates : 16 et 17 septembre 2011, à 19 h30

Lieux : à la Chapelle de la congrégation (20, rue Dauphine) et au Morrin Centre (44, chaussée des Écossais)

Durée : environ 1 h 45

Coût : 20 \$ / personne, non recommandé aux 12 ans et moins

Présentation : en français seulement

Réservation requise, places limitées :

418 649-6157

[www.lesplainesdabraham.ca](http://www.lesplainesdabraham.ca)

Collaboration:



Jésuites

